

3^{ème} journée régionale sur l'autisme

Gestion des comportements-problèmes

Séminaire professionnel le 12 décembre 2012 à Bordeaux

Pour sa 3^{ème} journée régionale sur l'autisme, organisée cette année en partenariat avec le CRA, le CREAHI d'Aquitaine a choisi de proposer une réflexion autour des comportements-problèmes. Comme l'indiquent les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM (juillet 2009) : « Est considéré comme « comportement-problème », tout ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autres TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales. Les insomnies rebelles à tout traitement, les troubles sévères du comportement alimentaire, les agressions envers soi-même ou envers autrui ou entraînant la destruction des locaux, en sont quelques exemples. »

L'observation de ces comportements-problèmes montre qu'ils apparaissent dans certains contextes et pas dans d'autres... L'environnement, l'aménagement de l'espace, les modalités d'accompagnement et de communication proposées, l'organisation des activités et de la vie quotidienne jouent donc un rôle essentiel.

La question qui se pose alors est de comment prévenir ces comportements-problèmes ou faire en sorte de les réduire car, comme le souligne la Haute autorité de santé (juillet 2011), « ils nécessitent ainsi une attention particulière, afin d'éviter qu'ils ne deviennent envahissants et graves et qu'ils ne constituent pas les seuls moyens d'expressions de la personne ».

Pour répondre à cette question, les organisateurs de cette journée ont réuni des experts français et européens qui pourront vous faire partager leurs connaissances et leurs expériences, comprendre les enjeux dans la prise en compte de ces comportements-problèmes et mettre en place les réponses adéquates pour permettre une gestion appropriée des facteurs les provoquant et, par là, améliorer la qualité des accompagnements et favoriser une meilleure acceptation sociale de la personne.

Les intervenants de la journée vous proposeront ainsi de mieux comprendre ce qu'est un comportement-problème, la façon dont il se manifeste et les stratégies à déployer pour les limiter et les gérer : observation, évaluation et analyse, travail en réseau, prise en compte des spécificités sensorielles dans le cadre bâti, gestion de l'autonomie à travers la sexualité, rôle des traitements médicamenteux...

Autant d'outils et d'apports théoriques qui permettront à chacun d'avoir une meilleure connaissance de ces comportements pour mieux les identifier, comprendre leur origine et y faire face afin d'améliorer et d'approfondir ses pratiques au bénéfice des personnes avec autisme ou autres TED.



Programme de la journée

08h45 - Accueil des Participants

09h15 - Introduction par Manuel Bouvard (CRA Aquitaine) et Thierry Dimbour (CREAHI Aquitaine) et allocution d'ouverture par Anne Marie de Belleville - ARS Aquitaine

Prévention et Préalables

09h30 - Etat des lieux et définition des comportements-problèmes

- Ghislain Magerotte, Docteur en psychologie et Professeur à l'Université de Mons

10h00 - Aménagement des territoires : Réponses de réseaux

- Modélisation des réponses coordonnées sur les territoires pour faire face aux troubles sévères du comportement. Saïd Acef, Directeur du Réseau de Santé AURA 77 et Hélène Marie, Chef de projet, Pôle programmation de l'offre de service (Direction des ESMS) de la CNSA

10h45 - Pause

11h00 - Rappel des stratégies : Les préalables structurels pour prévenir les comportements problématiques

- Kattalin Etchegoyhen, Orthophoniste, responsable du Pôle Formation, CRA Aquitaine

11h30 - Aménagement des structures : L'habitat des personnes avec autisme/tehd

- Séverine Recordon Gaboriaud, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie, et Directrice MAS et FAM pour adultes avec autisme, Adapei 79

12h00 - Echanges avec la salle

Stratégies Spécifiques

14h00 - Analyse des comportements-problèmes

- Quelles adaptations aux comportements-problèmes ? Dynamique et outils du Centre Expertise Autisme Adultes. Claire Degenne, Psychologue clinicienne, Réseau de santé AURA 77 et Centre Expertise Autisme Adultes (CEAA)

14h30 - Evaluation et prise en charge des comportements - défis : Présentation de l'outil Impact

- Présentation de l'outil Impact. Ghislain Magerotte

15h00 - Gestion des Traitements médicamenteux

- Manuel Bouvard, Praticien hospitalier, Professeur des universités, Chef du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Bordeaux, Directeur du CRA Aquitaine.

15h30 - Gestion de l'autonomie : la Sexualité

- Akim Boudaoud, Directeur adjoint du CREAHI Champagne-Ardenne, Psycho-Sexologue

16h00 - Echanges avec la salle

16h30 - Clôture des travaux, Synthèse et perspectives

- Olivier Masson, Président de l'ANCRA, Directeur du CRA Nord Pas de Calais

Inscriptions

Tarifs : Prise en charge employeur : 120 euros

Prise en charge individuelle : 84 euros (30% de réduction)

La formation bénéficie d'un accord de prise en charge d'UNIFAF, sous réserve des conditions habituelles requises pour le remboursement des actions de formation de ses adhérents.

Informations complémentaires et inscriptions sur notre site internet : www.creahi-aquitaine.org

Lettre d'information du CREAHI «Le Saviez-Vous?» éditée par le Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations

Directeur de publication : Thierry DIMBOUR - Réalisation par Nadia ECALLE et Luce MASSON

103 ter, rue Belleville - CS 81487 - 33063 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 01 36 50 - Fax : 05 57 01 36 99 - Email : info@creahi-aquitaine.org - Internet : creahi-aquitaine.org

Supplément au Nouveau Mascaret ISSN 1279 -032X€

Lettre d'information du Centre
Régional d'Etudes et d'Actions
sur les handicaps et les
Inadaptations

Le Saviez-Vous ?

Edito

Bonne nouvelle pour le réseau des CREAI ! Dans le projet de loi de finances pour 2013, on peut lire : « Les CREAI ont été créés en 1964. (...) ces structures sont reconnues dans leur rôle régional d'observation sociale, d'évaluation et d'étude par leur technicité (méthodologie d'enquête) et leur connaissance du secteur. Les CREAI sont sollicités fréquemment par l'ensemble des acteurs (services de l'État, associations et institutions) en appui notamment à des projets de modernisation. Une enquête menée en décembre 2011 auprès des agences régionales de santé (ARS) et des DRJSCS a montré l'intérêt des pilotes régionaux des politiques sanitaires, sociales et médico-sociales pour l'expertise et l'apport de connaissance permis par les CREAI dans leur champ. Une réflexion approfondie sera lancée d'ici la fin de l'année 2012, en lien avec les CREAI et leurs partenaires, afin de rendre plus efficiente leur position et leur expertise sur les territoires. »*

Cette reconnaissance des pouvoirs publics, si elle s'accompagne enfin d'une stabilisation des financements publics du CREAHI d'Aquitaine, après plusieurs années de baisse continue, conforte surtout le projet stratégique de notre structure régionale atypique au titre de ses missions d'intérêt général.

Le CREAHI d'Aquitaine, comme l'ensemble du réseau de centres régionaux animé par l'ANCREAI, espère s'appuyer sur cette légitimité officielle pour continuer à développer ses capacités d'expertise indépendante auprès de l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social aquitains.

*Extrait du Projet de loi des finances 2012

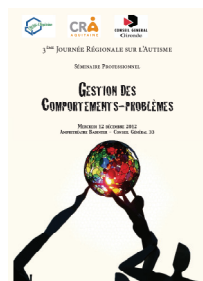
Thierry DIMBOUR
Directeur du CREAHI
d'Aquitaine



Actualité du CREAHI

Une Journée Régionale

Le 12 décembre 2012 à Bordeaux



En partenariat avec le CRA d'Aquitaine, le CREAHI d'Aquitaine organise le 12 décembre à Bordeaux, sa 3^{ème} journée régionale sur l'autisme sur le thème de la « **Gestion des comportements-problèmes** ».

La thématique de cette journée pose la question de savoir comment prévenir ces comportements-problèmes ou faire en sorte de les réduire, car comme le souligne la Haute Autorité de Santé (juillet 2011) « ils nécessitent ainsi une attention particulière, afin d'éviter qu'ils ne deviennent envahissants et graves et qu'ils ne constituent pas les seuls moyens d'expression de la personne ». Pour répondre à cette question des experts et des acteurs de terrain seront réunis et pourront faire partager leurs connaissances et leurs expériences, comprendre les enjeux dans la prise en compte des comportements problèmes et mettre en place des réponses adéquates pour permettre une gestion appropriée des facteurs les provoquant et, par là, améliorer la qualité des accompagnements et favoriser une meilleure acceptation sociale de la personne.

① Retrouvez le programme complet et les modalités d'inscription sur notre site internet : www.creahi-aquitaine.org

« Evaluer en EHPAD »

Deux nouvelles sessions



La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale introduit une obligation d'évaluation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux. L'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles crée l'obligation

pour les établissements et services de « procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent » notamment au regard des recommandations de bonnes pratiques.

Le CREAHI d'Aquitaine met en place à compter de janvier 2013, deux nouvelles sessions (dont une à Biarritz) de formation d'évaluateurs internes à l'intention des personnels amenés à assurer cette fonction dans leur EHPAD.

① Le programme complet et le bulletin d'inscription sont disponibles sur notre site internet :

www.creahi-aquitaine.org

Appel à projet 2012 Aquitaine-Euskadi

Le CREAHI d'Aquitaine vient d'être sélectionné par l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi dans le cadre de l'appel projet 2012 pour son projet « **Quelle intégration sociale pour les personnes autistes ?** ». Ce travail sera conduit en 2013 en partenariat avec notre partenaire basque espagnol, le SIIS (centre de documentation et d'études), implanté à Saint-Sébastien. Ce projet a pour but d'effectuer une étude comparative de l'intégration des personnes autistes en Aquitaine et en Euskadi, en particulier en ce qui concerne le scolarisation, le soutien aux familles et les politiques de formation.



Ouverture des inscriptions

1^{ères} Rencontres annuelles des personnels des Instituts Médico-éducatifs

« Après les lois 2002, 2005, 2009, les IME...
Que sont-ils devenus ? Que vont-ils devenir ? »

Les 23 et 24 mai 2013 à Biarritz

① www.creahi-aquitaine.org

Inscriptions en ligne sur : www.incriptions.creahi-aquitaine.org

Communiqué

Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

L'ANESM a inscrit à son programme de travail 2013 l'élaboration de plusieurs nouvelles RBPP :

- L'Évaluation interne : repères pour les établissements et services du champ de l'inclusion sociale (fin 2012 - fin 2013)
- Prévention, repérage et accompagnement de la souffrance psychique de la personne âgée (1er semestre 2013)
- Qualité de vie en MAS et FAM : volet 2 - activités et accompagnement dans la vie quotidienne (février 2013 - septembre 2013)
- L'expression et la participation des mineurs et jeunes majeurs en protection de l'enfance (mars 2013-décembre 2013)
- L'intervention précoce auprès d'enfants atteints d'un déficit et leur accompagnement (enfants et parents) dès la naissance afin de développer et préserver les capacités des enfants (avril 2013- décembre 2013)
- L'accompagnement dans les Centres d'accueil pour demandeurs d'Asile (Juin 2013 - janvier 2014)
- Qualité de vie en MAS et FAM : volet 3 - parcours, formes souples d'accueil, partenariat et liens avec les proches (septembre 2013 – mars 2014)
- L'accompagnement des aidants non professionnels de personnes âgées dépendantes ou de personnes handicapées à domicile (septembre 2013 - mi 2014)
- La prise en compte de la santé physique et psychique des enfants dans les établissements et services de la protection de l'enfance (octobre 2013- mars 2014)
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (premier semestre 2014)

Pour chaque RBPP, une méthodologie commune est adoptée :

- Le texte de la recommandation est soumis à la réflexion et l'expertise d'un groupe de travail animé par l'équipe projet. Ce groupe de travail est une force de proposition pour l'écriture de la recommandation.
- Les propositions de recommandations élaborées avec le groupe de travail sont soumises à un groupe de cotation qui précise son degré d'accord ou de désaccord.

- Un groupe de lecture se prononce sur la lisibilité professionnelle et la cohérence du document. Les remarques des membres du groupe de lecture sont exploitées par l'équipe-projet, et enrichissent le projet de recommandation.

- Une étude qualitative de terrain est conduite par l'équipe projet sur une sélection de sites validée par la direction de l'Agence en vue de recueillir directement des pratiques et des données de terrain pour alimenter les travaux du groupe de travail.

Incasable, inclassable, incassable ? Accompagner les enfants et les adolescents en difficultés multiples et en souffrance psychique. Colloque du 26 octobre 2012

L'association Rénovation a donné la parole à des intervenants d'horizons divers pour aborder la question des jeunes « incassables », qui mettent en difficulté les institutions, et pour lesquels il devient nécessaire de trouver des approches nouvelles.

Jean-Pierre Chartier, docteur en psychologie, a tenté d'expliquer l'attitude de ces jeunes qu'aucune structure éducative ou soignante n'a pu contenir.

Jean-Yves Barreyre, directeur du CEDIAS/ CREAHI Ile de France, a présenté deux études menées en Ile de France. Leurs conclusions préconisent que les acteurs institutionnels agissent en co-responsabilité d'une population sur un territoire. Dans cette logique, UNIFAF a mis en place un dispositif de formation-action, qui propose aux acteurs institutionnels de construire ensemble une autre manière de travailler et de mieux se connaître au travers de stages croisés. Ces formations devraient être proposées en Aquitaine début 2013 et conduites par le CREAHI d'Aquitaine.

Pendant l'après-midi, Anne Oui de l'ONED a animé une table ronde entre les responsables de trois projets innovants apportant de nouvelles réponses pour l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes en difficultés multiples : l'Unité Educative et Thérapeutique de Dijon, qui accueille 6 jeunes, l'ISEMA, qui accueille 12 jeunes en Eure et Loir, et l'Estancade des Landes, qui accompagne 12 jeunes.

Le philosophe Eric Fiat a conclu la journée en nous invitant à changer notre regard sur ces jeunes, les plus humains des hommes.

En bref

Le coût économique et social de l'autisme : un avis du Conseil économique, social et environnemental

Le CESE vient de faire paraître un avis sur l'autisme, grande cause nationale en 2012 et l'accompagnement des personnes concernées. Le conseil indique en introduction de cet avis : « La crise économique que connaît notre pays peut amplifier des rejets de celui qui n'est pas considéré comme « normal » et faire porter aux personnes autistes et à leur famille le poids financier et social des accompagnements. C'est ainsi que les accompagnements éducatifs de nature comportementaliste restent à la charge financière des familles faute de prise en charge collective pour un nombre suffisant. Notre assemblée doit ainsi s'interroger sur la place que fait notre société aux personnes autistes et à leur famille : des citoyens à part entière ou entièrement à part ? Comment ? En investissant sur les pratiques qui répondent le mieux à leur besoin en compensation. Cet investissement est plus qu'un coût intrinsèque puisque la dépense contribue à offrir une meilleure autonomie à la personne concernée et permet à sa famille d'accéder enfin à un parcours professionnel et à une vie sociale ». Après un constat sur les réponses actuelles mettant en évidence leur insuffisance par rapport à l'ampleur des besoins, le CESE fait 52 préconisations articulées autour de 7 axes :

- Partager les connaissances et former les acteurs, notamment en faisant labelliser les contenus des formations par les CRA (centres de ressources autisme).
- Organiser et financer la recherche et ses programmes à la hauteur des enjeux.
- Collecter les données pour évaluer l'existant et définir une politique réaliste et solide en conduisant des études à visée épidémiologique.
- Améliorer le repérage et réduire le temps consacré à l'élaboration d'un diagnostic, notamment lors des bilans de santé des tout-jeunes enfants en associant avec la PMI.
- Coordonner les parcours pour les rendre plus fluides et éviter les ruptures d'accompagnement.
- Faciliter la vie des familles et répondre aux besoins spécifiques des personnes avec autisme en mettant en place des accompagnements dès le diagnostic et des réponses territorialisées.
- Optimiser la gouvernance en y associant la CNSA, les ARS et les élus.

Rapports de la CNSA

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie vient de faire paraître deux rapports d'activités 2011 en lien avec les mesures du Plan Alzheimer 2008-2012 :

- Accueils de jour et hébergements temporaires pour personnes âgées.
- Équipes Spécialisées Alzheimer à domicile (ESA), Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), Unités d'Hébergement Renforcées (UHR).

ainsi que :

- Un bilan d'activité sur les GEM (Groupes d'entraide mutuelle) en 2011.

① L'ensemble de ces rapports sont téléchargeables sur le site de la CNSA : www.cnsa.fr

A Lire



Dépasser la violence des adolescents difficiles, le pari de l'éducation

Écrit par **Y. JEANNE**,
Editions Erès,
240 pages,
Mars 2010

Notre société a fait le choix solennel, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de considérer que les problèmes de la jeunesse relevaient prioritairement d'une démarche d'éducation. La pérennité de ce consensus toujours fragile dépendra pour une large part de la capacité des professionnels à les résoudre. Dès lors, quelles épreuves et quels écueils jalonnent l'accompagnement de ces jeunes ? Quelles approches sont mises en œuvre pour contenir, déjouer ou dévier leur violence ? Quelles sont les conditions de la réussite éducative ?

En prenant appui sur l'œuvre de pionniers qui ont su contenir la violence et, malgré elle, faire éducation, l'auteur donne à voir les « arts de faire » des praticiens qui interviennent au quotidien auprès d'adolescents difficiles.

Il montre que, au-delà des contingences sociales et historiques, des univers intellectuels et des divergences idéologiques, ces conceptions éducatives ont en commun des éléments structurels qui leur donnent force et cohérence. Il met en lumière que la confrontation à la violence des jeunes mobilise la totalité de la conception éducative du professionnel - valeurs, arts de faire et construction du réel -, et qu'elle attient son identité profonde que seul le travail collectif est en mesure de restaurer.



Le handicap a sa place
Écrit par **E. WEISLO**,
Editions PUG,
224 pages,
mai 2012

Dire que la place d'un enfant est à l'école semble aujourd'hui d'une grande banalité. Ce principe est pourtant malmené en France où près de 14 000 enfants handicapés restent sans solution d'accueil. Ce simple chiffre montre à quel point la question de la place des enfants handicapés est loin d'avoir été résolue par le droit de s'inscrire qui leur a été accordé par la loi Handicap de 2005. Cette situation invite au questionnement. Comment s'opère l'accès aux places disponibles ? Comment articuler la reconnaissance de besoins spécifiques avec le principe de non-discrimination ? L'égalité avec les autres est-elle envisageable ? Comment relier les pratiques aux valeurs ? Faut-il fermer les institutions spécialisées ? Une place en école ordinaire est-elle la plus favorable aux enfants touchés par le handicap ?

Agenda

En Aquitaine

Les 28 et 29 novembre à Bordeaux aura lieu le colloque international Europe/Amérique : « Qu'est ce que prendre soin aujourd'hui ? The Caring Attitude. »

- ① Master soins, éthique et santé
UFR Humanités
@ fa.brugere@orange.fr

Le 1^{er} décembre à la bibliothèque Meriadeck de Bordeaux. L'ARPAS et l'URAPEDA organisent une journée de formation : « Surdité et santé : parlons-en ! »

- ① Journée de formation
156 boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
☎ 05 56 16 12 14
@ arpas33@gmail.com

Chez nos voisins

Les 5, 6 et 7 décembre à Saint-Malo, l'AIRe organise les 17^{èmes} journées nationales de formation, d'études et de recherche de l'AIRe : « ITEP, dispositif d'avenir. Difficultés psychologiques/Troubles psychiques ? »

- ① Association des ITEP et de leurs Réseaux
L'Orangerie, Chemin des Bosquets
35410 CHATEAUGIRON
☎ 02 99 04 69 55
@ www.aire-asso.fr
secretariat@aire-asso.fr

Le 22 janvier 2013 à Lille. Journée européenne METIS EUROPE sur le thème : « Complémentarités soignantes entre médicaments et actions éducatives, pédagogiques, thérapeutiques en établissements et services... »

- ① METIS EUROPE
Rue Kelle
94-1150 BRUXELLES
☎ (0032) 23 84 47 74
@ www.metis-europe.eu
joelle.cuvelier@wanadoo.fr
info@metis-europe.eu

Les 2 et 3 mai 2013 à Avignon. Journée d'Accord organise : « Les émotions en relations d'aide et en psychothérapie : leur sens et leur fonction dans l'interaction. »

- ① Journées d'Accord
☎ 04 90 60 29 29
@ www.journeesdaccords.com
journeesdaccords@wanadoo.fr

Les SESSAD 2012 avec la Caisse d'Épargne

Depuis 1818, la Caisse d'Épargne est un acteur engagé dans la société civile. Banque coopérative, elle partage les valeurs de solidarité et de responsabilité sociale des acteurs de l'Économie Sociale qu'elle accompagne au quotidien.

Banquier du secteur sanitaire et médico social, c'est tout naturellement que la Caisse d'Épargne a soutenu le CREAHI d'Aquitaine dans le financement de l'organisation des 10^{èmes} journées nationales de formation des personnels des SESSAD les 12,13 et 14 novembre dernier à Bordeaux. A cette occasion, les professionnels ont pu rencontrer les experts de la Caisse d'Épargne présents sur la manifestation et saisir l'opportunité d'échanger sur leurs projets et leurs éventuels besoins.

